

MOTION du collectif des Maitres Formateurs de l'académie de Nantes

Appel à tous les enseignants des écoles

Dès la rentrée prochaine, nous serons tous responsables de la formation des enseignants stagiaires. Voici donc ce qui nous attend, avec le BO n° 13 du 1er avril 2010 :

- Après une formation réduite d'un an, nos jeunes collègues stagiaires vont se retrouver à temps plein face aux élèves.
- La plupart n'auront jamais été mis en situation d'enseigner, n'auront jamais appris à préparer une classe, à gérer un groupe d'élèves....

Et nos élèves dans tout ça et particulièrement ceux en difficulté ?

Aussi, dans l'urgence, les enseignants des écoles devront, sans temps dégagé, assurer la pseudo-formation des futurs enseignants en faisant du compagnonnage, c'est-à-dire :

- leur venir en aide face à toutes les situations,
- répondre à leurs besoins (et ils seront nombreux compte tenu du manque de formation initiale !)

De plus, lors d'hypothétiques temps de regroupement de formation, les enseignants stagiaires seront remplacés au mieux par des remplaçants, au pire par des étudiants en Master. Les élèves de ces classes seront donc doublement perturbés avec des conséquences sur l'ensemble de l'école.

Quel manque de considération pour les élèves ! Quelle incohérence pour les apprentissages ! Quel mépris pour les enseignants !

Nous ne pouvons accepter un tel dispositif qui dégrade encore plus notre métier et les valeurs auxquelles nous sommes tous attachés :

Enseigner est un métier qui s'apprend.

L'inconcevable est que le cadre de la formation ne sera plus national mais laissé au bon vouloir de chaque académie, la mise en œuvre dépendant des moyens locaux... Chaque recteur pilotera le dispositif de formation que les inspecteurs nous demanderont de mettre en place.

Peut-on accepter cette « formation » sous forme d'un compagnonnage tronqué dépendant des personnels ressources que nous serons bon gré, mal gré ? (BO n°13 du 1/04/10)

Le collectif académique des maitres formateurs propose de compléter la motion suivante et de la renvoyer à l'Inspecteur d'Académie :

Nous, enseignants de l'écolesouhaitons une véritable formation professionnelle et refusons d'assurer les fonctions de MAITRES D'ACCUEIL TEMPORAIRE (MAT).

PS : Notre constat d'une formation au rabais est partagé par le Syndicat des Inspecteurs d'académie ! Dans un courrier adressé à Luc Chatel et transmis à la presse vendredi 2 avril 2010, le SIA souhaite " alerter le ministre sur les conséquences " qu'il pressent " négatives " des " décisions prises actuellement quant à l'affectation, le service et les modalités de formation des futurs professeurs stagiaires ". "Les IA-IPR, acteurs de la *gestion de la ressource humaine et éducative* dans les académies, expriment de très fortes réserves quant à la pertinence de mesures qui conduiraient à une entrée périlleuse dans un métier difficile pour de jeunes collègues sans expérience "